

Dynamique des exportations ukrainiennes

Enjeux pour le marché européen des œufs

M. BOUZIDI ¹

Contact : bouzidi@itavi.asso.fr

¹ ITAVI – PARIS



Etude financée par :
Ministère de
l'agriculture et de la
souveraineté
alimentaire / DGER /
CASDAR

Résumé

L'Ukraine figure parmi les dix principaux producteurs mondiaux d'œufs, malgré les impacts de la guerre. En 2023, elle occupait la sixième place parmi les exportateurs mondiaux d'œufs et d'ovoproduits, avec une production organisée de 349 100 tonnes, en baisse de 2 % par rapport à 2022. Les exportations, soutenues par la suspension des droits de douane européens, ont progressé de 70 %, atteignant des niveaux records vers l'UE (+97 %). Deux groupes dominent la filière : Avangardco, malgré ses difficultés financières, et Ovostar Union, qui a accru sa production et ses ventes. La compétitivité des prix ukrainiens, inférieurs à ceux de l'UE, renforce leur attrait sur le marché européen, même après la réintroduction des droits de douane en juin 2024, activée par le mécanisme de frein d'urgence.

Bien que les capacités de production restent fragilisées, notamment dans les zones de conflit, elles demeurent largement supérieures au cheptel actuellement en production. Cette situation offre une possibilité de croissance rapide du cheptel, sans nécessiter d'investissements supplémentaires, avec un potentiel d'accroissement estimé à 20 %. Les perspectives pour 2024-2025 prévoient une progression continue des exportations, malgré les tensions croissantes et le dépassement des quotas alloués. Le marché européen reste tendu face à une forte demande de consommation.

1. L'Ukraine : un grand producteur d'œufs

En plus de son rôle majeur en tant que grand producteur de céréales et d'oléagineux, l'Ukraine figure parmi les dix principaux producteurs d'œufs au monde. Malgré l'impact de la guerre, la filière œufs a fait preuve de résilience, avec une production maintenue en dehors des zones de combat. En 2023, l'Ukraine était le sixième exportateur mondial d'œufs et d'ovoproduits, et ce malgré les perturbations importantes des exportations causées par le conflit.

En 2023, la production ukrainienne d'œufs de consommation en filière organisée a atteint 349 100 tonnes équivalentes œufs coquille (téoc), enregistrant une baisse de 2 % par rapport à 2022 et de 40 % par rapport à 2019 (avant la pandémie de Covid-19). En 2019, 30 % de la production organisée était destinée à l'exportation. Après une diminution de cette part à moins de 13 % en 2021 et 2022, elle s'est redressée à 22 % en 2023. Selon nos estimations,

cette proportion devrait atteindre 28 % en 2024, soit un retour au niveau observé en 2019-2020.

En 2023, le cheptel moyen de poules pondeuses en production s'élevait à 27 millions, contre 39 millions en 2019. L'invasion russe de l'Ukraine a fortement impacté la production, déjà fragilisée depuis 2021. Une grande partie de cette production est désormais concentrée dans des zones moins affectées par la guerre, notamment dans la région de Kiev et dans l'ouest du pays.

Après une baisse de la production d'œufs de 18 % en 2022 en raison de la guerre, la production n'a pas retrouvé son niveau d'avant-guerre, enregistrant une diminution supplémentaire de 2 % pour atteindre un niveau inférieur à 350 000 tonnes équivalentes œufs coquille (téoc) dans la production organisée. Il convient de noter que les statistiques demeurent partielles, en raison de l'absence de données provenant des zones occupées ou de combat. Ainsi, l'Ukraine reste privée de la production

d'environ 4 millions de poules, situées avant le conflit dans les territoires actuellement occupés.

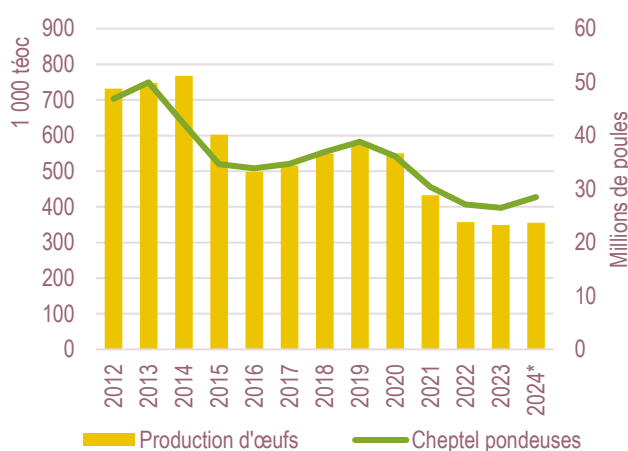


Figure 1 : Évolution du cheptel et la production commerciale d'œufs de consommation en Ukraine

Source : Itavi d'après Ukrstat et *estimation

2. Une production dominée par deux groupes

La production d'œufs et de volaille, en général, est fortement concentrée en Ukraine.

Selon Ukrstat, le service des statistiques ukrainien, en 2023, 28 établissements (sites) détenaient 85 % du cheptel avicole ukrainien, avec chacun un cheptel supérieur à 500 000 têtes. À l'inverse, 66 % des élevages, de très petite taille, ne représentaient que 3,3 % du cheptel total.

Dans la filière des œufs, deux groupes dominent le marché et sont très présents à l'export : Avangardco et Ovostar Union. Ces deux groupes contrôlent 75 % des capacités de production actuelles.

2.1. Avangardco : le leader en difficulté

Avangardco est considéré comme le premier groupe européen en production d'œufs. En tant que filiale du holding UkrLandFarming, il détient 35 % du marché des œufs coquille en Ukraine et domine les exportations. En ce qui concerne les ovoproduits, le groupe occupe près de 80 % des parts de marché.

Entre 2018 et 2022, le cheptel d'Avangardco a fortement diminué, passant de 17 millions de poules à moins de 10 millions, en raison de problèmes financiers et de contentieux avec l'administration fiscale liés à des soupçons de corruption et d'évasion fiscale. Ces difficultés ont conduit à la fermeture de

plusieurs élevages et à une restructuration de l'entreprise. L'invasion russe de l'Ukraine a aggravé cette situation, entraînant des pertes considérables, notamment dans les régions du sud où le groupe possédait d'importants élevages.

En 2023, grâce à la reprise des exportations et à la consolidation du groupe, le cheptel de poules pondeuses d'Avangardco a progressé pour atteindre 13,3 millions de têtes. La production a également augmenté dans les zones non touchées par la guerre. Fin 2023, le groupe a annoncé son retrait de la Bourse de Londres, 13 ans après son introduction en 2010.

2.2. Ovostar Union : le challenger en progression

Le groupe Ovostar Union détenait, en 2023, un cheptel de 7 millions de poules pondeuses, en hausse de 7 % par rapport à 2022. Sa production annuelle d'œufs a atteint 1,5 milliard d'unités, enregistrant une légère baisse de 1 % par rapport à 2022. Le groupe a transformé environ 500 millions d'œufs en ovoproduits, soit un tiers de sa production totale. La production d'ovoproduits a connu une hausse de 15 %, portée par la croissance des ovoproduits liquides, dont la production a atteint 13 000 tonnes.

Ces performances ont permis à Ovostar Union de réaliser un chiffre d'affaires de 162,5 millions de dollars en 2023, soit une augmentation de 20 %. Plus de 35 % des ventes d'œufs coquille ont été réalisées à l'export. Cette proportion est encore plus importante pour les ovoproduits, avec 40 % des ventes pour les produits liquides et 70 % pour les produits séchés.

3. Les exportations d'œufs et ovoproduits impactées par la restructuration de la filière et la guerre

Après avoir atteint un record de 165 000 téoc en 2019, les exportations ukrainiennes ont chuté de 65 % entre 2019 et 2021, principalement en raison de la restructuration d'Avangardco, le principal producteur d'œufs en Ukraine. Cette baisse de la production a eu un impact significatif sur les

exportations du pays avant même le début de la guerre.

L'invasion de l'Ukraine par la Russie n'a fait qu'accélérer cette tendance : en 2022, les exportations ukrainiennes ont diminué de 22 %, atteignant leur plus bas niveau depuis 2012. Cette baisse aurait pu être encore plus marquée (-44 %) si l'Union européenne n'avait pas suspendu les droits de douane sur les œufs importés d'Ukraine.



Figure 2 : Évolution des exportations ukrainiennes en œufs et ovoproduits et la part de la production exportée

Source : Itavi d'après Ukrstat et TDM

4. La suspension des droits de douanes booste les exports vers l'UE

En 2023, grâce à la suspension des droits de douane dans l'Union européenne et à un retour progressif de la production, l'Ukraine a réussi à augmenter ses exportations de 70 %. Cette croissance a été marquée par une hausse significative des ventes vers l'UE, qui ont progressé de 97 %, atteignant ainsi un volume de 58 000 téoc exportés, un record historique.

Historiquement, l'Union européenne importait peu d'œufs coquille, en comparaison avec les volumes exportés par l'Ukraine vers les pays tiers. Cependant, la part des œufs coquille ukrainiens exportés vers l'UE est passée de 3 % en 2018 à 68 % en 2024. Des évolutions similaires ont été observées pour les ovoproduits : leur part est passée de moins de 42 % en 2019 à plus de 90 % en 2024.

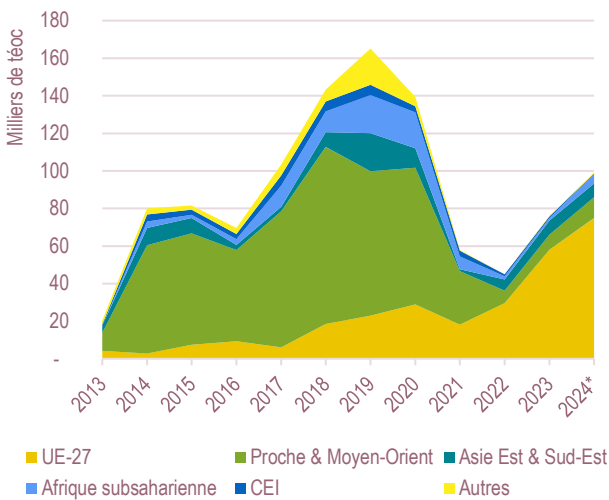


Figure 3 : Évolution des exportations ukrainiennes en œufs et ovoproduits par destination

Source : Itavi d'après TDM * estimation 2024

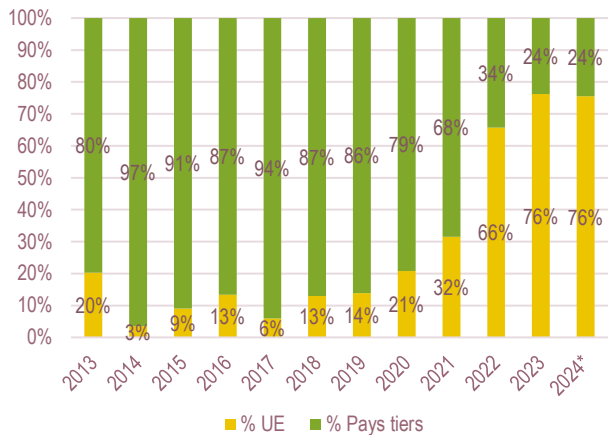


Figure 4 : Evolution de la répartition des exportations ukrainiennes d'œufs et d'ovoproduits selon le marché

Source : Itavi d'après TDM * estimation 2024

En 2023, l'Ukraine a exporté un total de 73 200 téoc d'œufs et d'ovoproduits, enregistrant une augmentation de 70 %. Cette hausse s'explique principalement par une forte croissance des exportations vers l'Union européenne (+97 %), bien supérieure à celle des ventes vers les pays tiers (+20 %).

Vers l'UE, les exportations d'œufs coquille ont connu la progression la plus significative, avec une augmentation de 132 %, tandis que celles des ovoproduits ont progressé de 62 %.

En 2024, les exportations ukrainiennes d'œufs et d'ovoproduits devraient augmenter de 31 %, soutenues par une croissance des ventes vers l'UE (+30 %) et une reprise des exportations vers les pays tiers (+35 %).

Tableau 1 : Évolution des exportations ukrainiennes par type de produit et par destination entre 2021 et 2024*

	2019	2022	2023	2024*	% 23/22	% 24*/23
UE-27	19 758	28 004	55 100	71 773	+97%	+30%
œufs coquille	9 573	13 879	32 263	46 772	+132%	+45%
ovoproduits	10 185	14 125	22 836	25 001	+62%	+9%
Pays Tiers	141 958	15 147	18 140	24 464	+20%	+35%
œufs coquille	127 600	13 362	15 916	21 495	+19%	+35%
ovoproduits	14 357	1 784	2 224	2 969	+25%	+33%
Total	161 715	43 151	73 239	96 237	+70%	+31%

Source : Itavi d'après TDM-douanes Ukraine, *estimations 2024

5. Des mesures de sauvegarde insuffisantes pour freiner les importations

En réponse à la guerre en Ukraine, l'Union européenne a suspendu les droits de douane sur les importations ukrainiennes à partir de juin 2022 pour une durée d'un an, prolongée ensuite à deux reprises jusqu'en juin 2025 dans le cadre d'un régime commercial préférentiel. Cette mesure a entraîné une forte augmentation des volumes d'œufs (ainsi que d'autres produits agricoles) en provenance d'Ukraine, ce qui a suscité des inquiétudes chez les producteurs européens en raison d'une concurrence jugée déloyale.

Pour y remédier, la Commission européenne a mis en place, en 2024, un mécanisme de sauvegarde automatique. Ce mécanisme repose sur un seuil maximal de volumes importés libres de droits. Au-delà de ce seuil, les droits de douane sont réinstaurés. En plus des œufs, ce dispositif s'applique à six autres produits agricoles, notamment les volailles de chair, le sucre et le maïs. Le seuil pour les œufs a été fixé à 23 189 tonnes, basé sur la moyenne arithmétique des quantités importées entre le 1er juillet et le 31 décembre 2023.

Ce quota a été rapidement atteint dès juin 2024, mais l'application des droits de douane n'a pas ralenti les exportations ukrainiennes, qui ont atteint 209 % du seuil de sauvegarde à la fin novembre 2024.

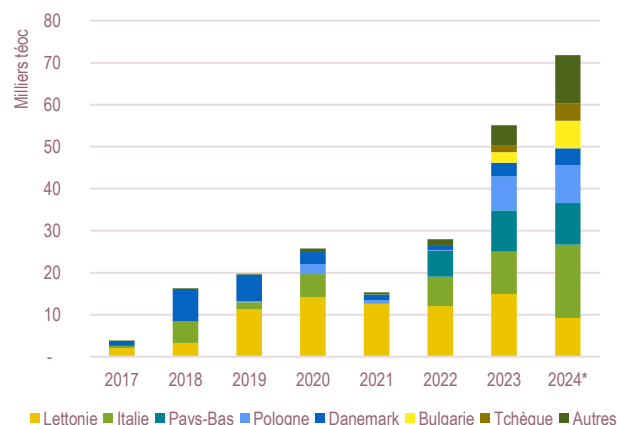


Figure 5 : Évolution des importations de l'UE par pays en œufs et ovoproduits depuis l'Ukraine

Source : ITAVI d'après DG Agri (Taxud Weekly Import)

Ces performances sur le marché de l'Union européenne résultent de la suppression des droits de douane, mais également d'une demande dynamique, soutenue par des cotations records et une pénurie accrue d'œufs.

Avant 2022, la quasi-totalité des œufs coquille importés d'Ukraine transitait par la Lettonie, dans lequel Ovostar possède une usine. À partir de 2022, les points d'entrée se sont multipliés, notamment via la Pologne, les Pays-Bas et la Lettonie. Ces trois pays représentaient 98 % des importations d'œufs coquille. En 2024, la diversification des États membres partenaires s'est accélérée, avec des exportations vers 16 États membres. L'Italie est devenue le premier partenaire de l'Ukraine, avec des importations prévisionnelles de 17 400 téc, soit 25 % des importations totales de l'UE.

Une grande partie de ces flux en œufs coquille est destinée à la transformation en ovoproduits. Cependant, depuis 2023, certains pays, tels que la Grèce, la Bulgarie, la Roumanie, la Tchéquie, et même des pays d'Europe de l'Ouest, ont commencé à importer des œufs pour leur consommation directe en coquille, souvent via des circuits de hard-discount et de déstockage alimentaire.

Les importations d'ovoproduits dans l'UE ont augmenté de 62 % en 2023. Cette croissance a été portée principalement par la Lettonie (+71 %), l'Italie (+57 %) et le Danemark (+246 %). Ces trois pays représentaient 92 % des importations de l'UE en 2023, contre 82 % en 2022.

En 2024, les exportations ukrainiennes d'ovoproduits vers l'UE se sont diversifiées vers de nouveaux marchés, notamment la Roumanie, la Belgique et la Tchéquie, et continuent de progresser. Elles devraient atteindre un volume de 25 000 téoc, soit une hausse de 9 % par rapport à 2023. Cette augmentation est principalement due à la forte progression des exportations d'ovoproduits séchés (+19 %), en particulier des ovalbumines.

6. La suppression des droits de douanes et le manque d'œufs dans l'UE accentuent les écarts de prix entre l'UE et l'Ukraine

Historiquement, la différence de prix entre les œufs coquille échangés au sein de l'Union européenne et ceux importés d'Ukraine (prix à l'import) variait entre 50 et 150 euros par tonne. En 2022, cet écart s'est élargi pour atteindre 250 euros par tonne. En 2023, cet écart s'est encore accru, atteignant une moyenne de 500 euros par tonne (soit 45 % moins cher que les œufs produits dans l'UE) et culminant à 780 euros par tonne en juin 2023.

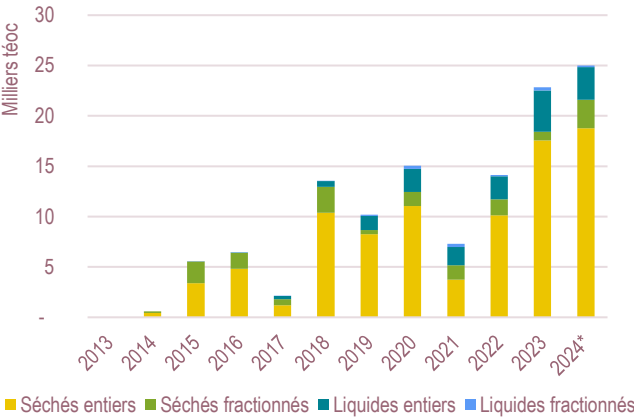


Figure 6 : Évolution des exportations de l'Ukraine en ovoproduits vers l'UE par type de produit
Source : ITAVI d'après TDM

En 2024, l'écart de prix des œufs coquille s'est stabilisé entre 400 et 500 euros par tonne. Ce phénomène s'explique principalement par une hausse modérée des coûts de production en Ukraine, combinée à une augmentation significative des prix sur le marché européen, conséquence d'une baisse de l'offre disponible et d'une demande très dynamique. Cette situation a créé un appel d'air, incitant les producteurs ukrainiens à privilégier le marché européen, plus rémunérateur.

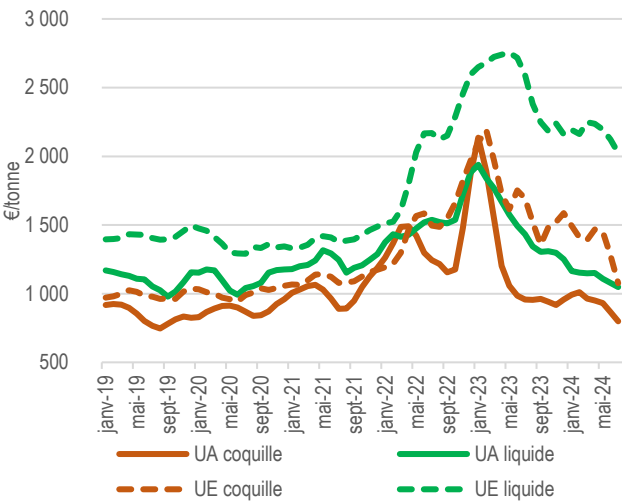


Figure 7 : Évolution du prix moyen des œufs coquille et ovoproduits liquides échangés dans l'UE vs origine Ukraine
Source : Itavi d'après TDM

Pour les ovoproduits liquides, l'écart de prix moyen entre les échanges intra-UE et ceux en provenance d'Ukraine était d'environ 250 euros par tonne. En 2022, cet écart a grimpé à 750 euros par tonne, dépassant 1 200 euros par tonne en 2023. En 2024, l'écart de prix s'est stabilisé autour de 1 000 euros par tonne, soit 50 à 60 % moins cher que les ovoproduits liquides produits au sein de l'UE.

Concernant les ovoproduits séchés, les produits importés d'Ukraine étaient, en 2021, moins chers de 1 300 euros par tonne par rapport aux produits européens. En 2022, cet écart s'est réduit en raison de la forte baisse des exportations ukrainiennes. Cependant, avec la reprise des échanges, l'écart de prix a atteint 2 000 euros par tonne à la fin de l'année 2022. En 2023, cet écart s'est encore creusé pour atteindre 3 500 euros par tonne. En 2024, il a commencé à se réduire pour revenir à un niveau historique situé entre 1 000 et 1 500 euros par tonne.

Il est important de rappeler que les droits de douane sur les œufs et les ovoproduits permettaient d'aligner les prix à l'import sur ceux de l'UE. Ces droits varient selon le type de produit : entre 123,5 et 142,3 €/100 kg pour les ovoproduits séchés, et entre 16,7 et 62 €/100 kg pour les ovoproduits liquides. En ce qui concerne les œufs coquille, les droits s'élèvent à 30,4 €/100 kg.

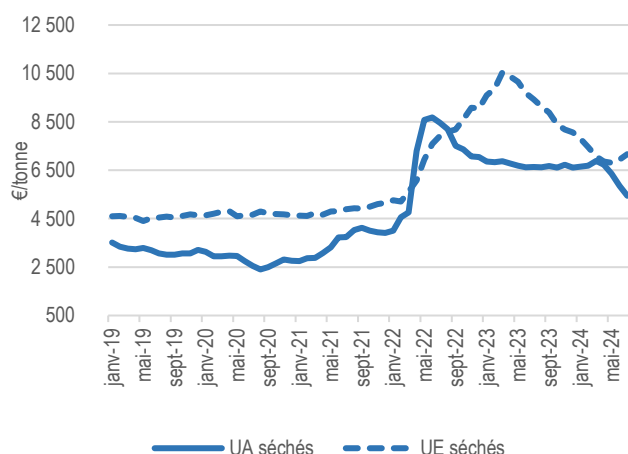


Figure 8 : Evolution du prix moyen des ovoproduits séchés échangés dans l'UE vs origine Ukraine

Source : Itavi d'après TDM

Ces droits de douane, lorsqu'ils étaient en vigueur, alignaient les prix des produits ukrainiens sur ceux de l'UE, car ils correspondaient à l'écart de prix observé entre les deux marchés. Cependant, depuis 2022, ces écarts se sont fortement creusés, rendant les produits ukrainiens beaucoup plus compétitifs, même avec l'application des droits de douane.

Tableau 2 : Les droits douanes appliqués et contingent accordés à l'Ukraine

Produits	Droits et contingent accordés
Œufs coquille	30,4/100kg
Entiers séchés	137,4/100kg net + 1500 t + 3000 téoc
Entiers liquides	35,3/100kg net + 1500 t + 3000 téoc
Blanc séchés	123,5/100kg net + 1500 t + 3000 téoc
Jaune liquide	62/100kg net + 1500 t + 3000 téoc
Jaune séchés	142,3/100kg net + 1500 t + 3000 téoc
Blanc liquide	16,7/100kg net + 1500 t + 3000 téoc

Source : ITAVI d'après DG Agri

Des écarts de prix en forte hausse et des droits de douane inefficaces ?

L'année 2022 a été marquée par une hausse historique des prix des œufs dans l'UE, en raison d'une forte augmentation des coûts de production et d'une baisse de l'offre, notamment liée à l'IAHP. Parallèlement, le prix des œufs coquille d'origine ukrainienne sur le marché européen a connu une augmentation beaucoup plus modérée.

Entre 2021 et 2024, le prix des œufs dans l'UE a progressé de 64 %, contre seulement 32 % pour les

œufs ukrainiens. Cette situation a accentué l'écart de prix à l'offre en faveur de l'Ukraine sur le marché européen, faisant passer la différence de 22 % moins cher à 37 %.

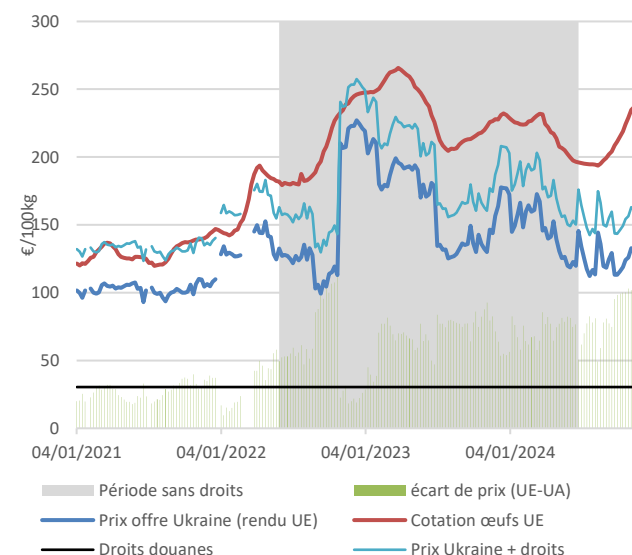


Figure 9 : Prix de l'offre des œufs coquille de l'UE et Ukraine (rendu UE) – depuis 2021

Source : Itavi d'après Taxud, DG-AGRI

Les droits de douane appliqués aux importations en provenance d'Ukraine visaient à protéger le marché de l'Union européenne en rendant l'offre ukrainienne moins compétitive. Cependant, la suppression de ces taxes en juin 2022 a entraîné une nette augmentation des exportations ukrainiennes vers l'UE. Avant la guerre, la réintroduction des droits de douane aurait pu rendre les œufs coquille ukrainiens en moyenne 2 % plus chers que ceux produits dans l'UE. Cependant, depuis 2022, avec le creusement des écarts de prix, le maintien des droits de douane ne suffirait plus à aligner les prix ukrainiens sur ceux de l'UE, laissant un écart persistant de 14 %.

En 2024, la réintroduction des droits de douane pour les œufs ukrainiens n'a pas freiné les importations. Avant leur application, l'écart de prix entre l'Ukraine et l'UE atteignait 34 % en moyenne au premier semestre 2024. L'imposition des droits en juin 2024 a réduit cet écart à 23 % au second semestre.

La pression sur l'offre et la forte hausse des prix dans l'UE ont largement favorisé les importations ukrainiennes. Cependant, l'impact sur les prix européens reste limité, en raison du déficit persistant d'œufs sur le marché. Si les importations

ukrainiennes se maintiennent ou progressent face à un retour progressif de l'offre européenne, elles pourraient exercer une pression supplémentaire sur les prix en 2025.

Malgré les impacts de la guerre, l'Ukraine conserve une place stratégique sur le marché mondial des œufs et ovoproduits. Cette position repose sur une production concentrée et une reprise des exportations favorisée par l'exemption des droits de douane en Europe. Depuis 2023, bien que la production reste inférieure aux niveaux d'avant-guerre, la compétitivité des prix et l'ouverture du marché européen ont permis de compenser

partiellement les pertes internes, générant des bénéfiques records pour les deux leaders du marché ukrainien.

Les perspectives pour 2024-2025 indiquent une montée en puissance des exportations ukrainiennes. Cependant, cette croissance dépendra de la stabilité interne et des politiques commerciales des États membres européens. Ces dernières pourraient freiner l'accès des produits ukrainiens, en réponse à la pression exercée sur les producteurs locaux. Cela s'observe déjà dans la filière volaille, où la Hongrie et la Pologne ont bloqué les importations de volailles ukrainiennes depuis janvier 2024.

Références bibliographiques

- Bouzidi, M. Veille concurrentielle internationale œufs et ovoproduits, Synthèse 2022, données 2022, Rapport d'études pour FranceAgriMer, 80 pages

Abstract : Dynamics of Ukrainian Exports: Challenges for the European Egg Market

Ukraine is among the top ten global egg producers despite the impacts of war. In 2023, it ranked as the sixth-largest exporter of eggs and egg products worldwide, with an organized production of 349,100 tonnes, a 2% decline compared to 2022. Exports, supported by the suspension of European customs duties, increased by 70%, reaching record levels in the EU (+97%). Two key players dominate the sector: Avangardco, despite its financial difficulties, and Ovostar Union, which has increased its production and sales. The lower prices of Ukrainian eggs compared to those in the EU make them more competitive in the European market, even after the reintroduction of customs duties in June 2024, triggered by the emergency safeguard mechanism.

While production capacities remain weakened, particularly in conflict zones, they are still significantly higher than the current livestock in production. This allows for rapid herd growth without additional investments, with an estimated potential increase of 20%. The outlook for 2024–2025 anticipates a continued rise in exports despite escalating tensions and the exceeding of allocated quotas. The European market remains under pressure due to strong consumer demand.